

Le Comité syndical, après avoir délibéré à l'unanimité :

- ✓ **Valide** le plan de financement proposé
- ✓ **Accepte** de déposer un dossier de demande de subventions au titre de la DETR 2021.
- ✓ **Autorise** Monsieur le Président à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.
- ✓ **Autorise** Monsieur le Président à demander une dérogation afin de pouvoir éventuellement engager le projet avant l'obtention des arrêtés de subventions dès que le dossier sera réputé complet.

Pour copie conforme au registre

Le Président, M. Johann RAVAILLER

